

Bilan ozone

ÉTÉ 2012

A large, stylized orange graphic element consisting of a thick, curved shape on the left side and a large circle on the right side. The number "3" is positioned at the bottom right of the circle.

3

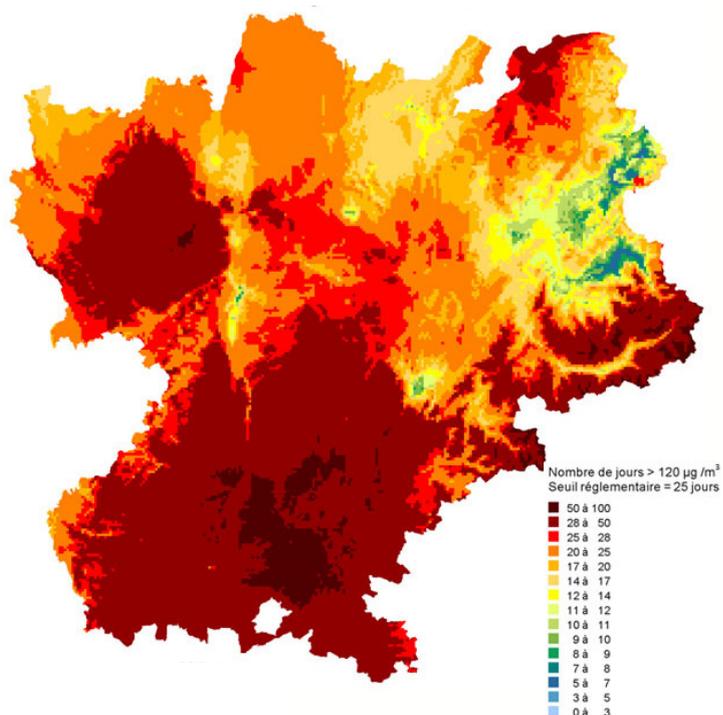
L'ozone, on en parle moins mais a-t-il disparu ?

L'ozone est un irritant des yeux et des voies respiratoires. Il est également responsable de ralentissement de croissance de certains végétaux, pouvant conduire à des baisses de rendement agricole. Il contribue enfin au réchauffement climatique. A la différence d'autres polluants comme les particules fines et les oxydes d'azote, pour lesquelles il existe des valeurs limites à respecter impérativement (le non respect des valeurs limites peut valoir aux Etats européens des amendes conséquentes de l'UE), la réglementation pour l'ozone est moins contraignante et fixe uniquement des objectifs de qualité à atteindre (dits «valeurs cibles»). Pas de condamnation à la clef donc pour les Etats membres de l'Union si l'ozone dépasse les valeurs cibles, et ce polluant est devenu un peu moins médiatisé ces dernières années...

Pour autant, l'ozone reste bien présent.

Selon le récent [rapport de l'agence européenne de l'environnement](#), en 2010, 17% de la population européenne des zones urbaines était exposée à des concentrations d'ozone supérieures à la valeur cible pour la protection de la santé humaine.

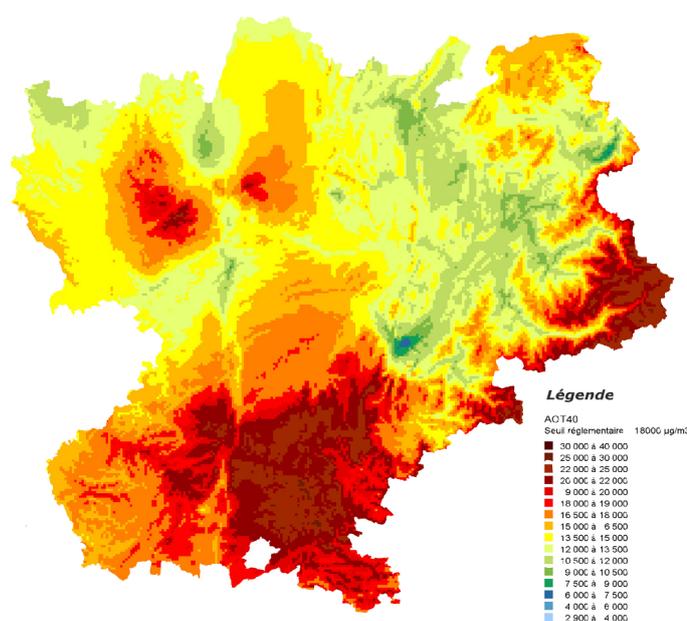
En 2009, 22% des surfaces agricoles de l'UE subissaient des teneurs en ozone excédant la valeur cible pour la protection de la végétation.



Cartographie du nombre de jours de dépassements de la valeur cible pour l'ozone en Rhône-Alpes en 2011

En Rhône-Alpes, en 2011, plus d'un tiers des habitants ont subi des taux d'ozone dépassant la valeur cible pour la protection de la santé humaine, et un quart de la superficie de la région était exposé à des niveaux supérieurs à la valeur cible pour la protection de la végétation...

Cartographie de la répartition de l'AOT40* en Rhône-Alpes en 2011



* exprime un excédant d'ozone au-delà duquel la végétation peut être affectée. La valeur cible pour la protection de la végétation est fixée à 18000 µg.m³.h.

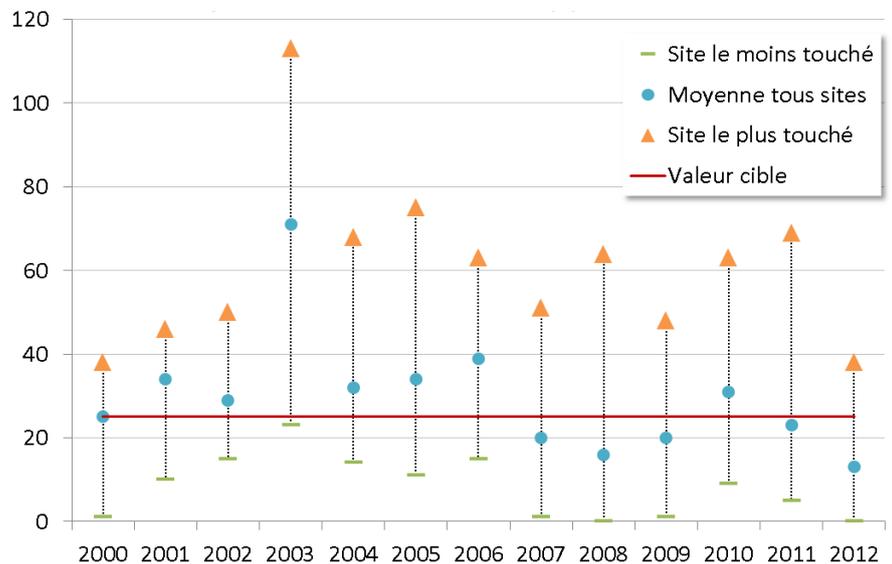
Quid de l'été 2012 ?



L'ozone n'est pas directement émis dans l'atmosphère par des sources de pollution. Il se forme, sous l'action des rayons UV du Soleil, à partir d'oxydes d'azote (NOx) et de composés organiques volatils (COV). Ces polluants, appelés précurseurs, proviennent respectivement principalement du trafic routier pour les NOx (2/3 des rejets en Rhône-Alpes en 2008), de l'agriculture, de l'industrie et du secteur résidentiel pour les COV.

A quantité de précurseurs égale, la concentration d'ozone varie beaucoup d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques. Les étés très ensoleillés et très chauds favorisent la formation et l'accumulation de ce polluant.

L'été 2003 (canicule) est à ce titre le plus touché comme le montrent les résultats ci-dessus.



Nombre de jours de dépassement de la valeur cible pour la protection de la santé ($120\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 8h)

Même si l'année 2012 s'avère peu touchée par l'ozone, **7 sites pourraient dépasser la valeur cible annuelle ($120\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 8 heures à ne pas dépasser plus de 25 jours dans l'année), soit environ 13% des sites de surveillance couvrant Rhône-Alpes.** Il s'agit de sites ruraux ou périurbains, principalement localisés dans le sud de la région (Ardèche, Drôme, Isère) et en montagne. Pour ces territoires, les taux d'ozone restent donc préoccupants...

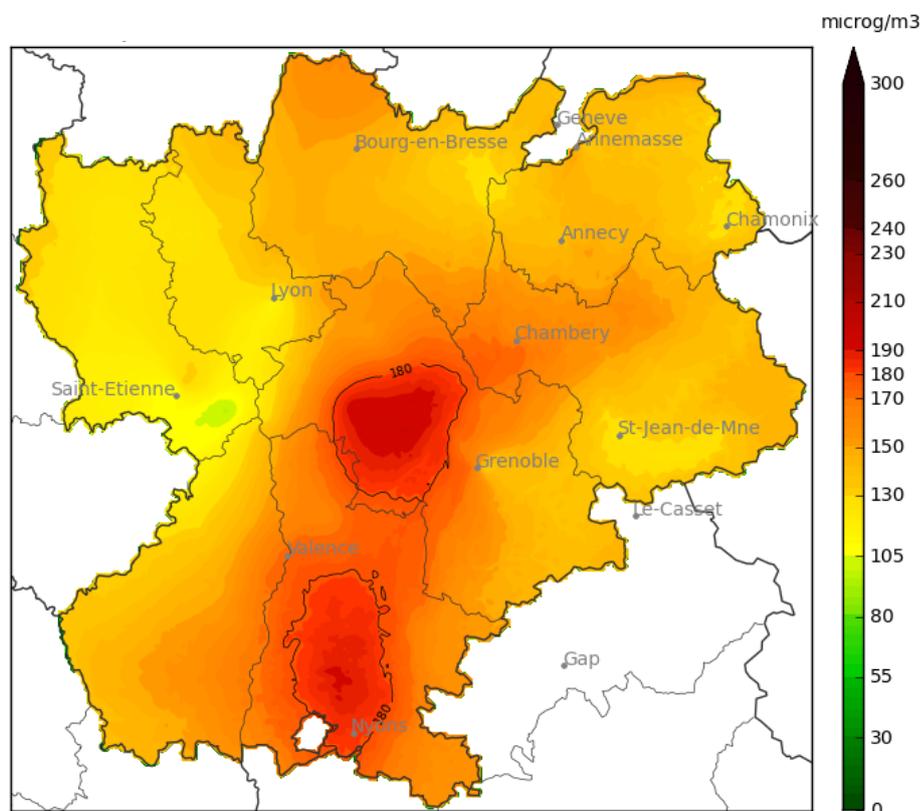
Les écosystèmes ne sont pas épargnés : en 2012, la valeur cible pour la protection de la végétation pourrait être franchie sur 3 des 9 sites ruraux de la région, là encore dans le sud de la région et en haute altitude.

L'année 2012 est une des moins affectées par des dépassements de valeurs cibles depuis 2000. Le mois de juin et la première quinzaine de juillet ont été frais et maussades, certaines parties de la région subissant de fortes précipitations.

La fin de juillet et le mois d'août en revanche ont connu des conditions davantage propices à la formation d'ozone, avec des températures supérieures aux normales, voire caniculaires mi-août avec un ensoleillement très important.

La quasi totalité des dépassements du seuil d'information et de recommandations pour les personnes sensibles ($180\mu\text{g}/\text{m}^3$) a eu lieu du 25 juillet au 21 août.

Un des jours les plus touchés durant l'été 2012



Max journalier en ozone le 1^{er} août 2012

« Même si l'année 2012
s'avère peu touchée par
l'ozone, 20% des sites de
surveillance couvrant
Rhône-Alpes
pourraient
dépasser la valeur
cible annuelle »

Comment se protéger de l'ozone ?

*À l'intérieur les concentrations d'ozone sont généralement plus faibles (moins de 50 %) qu'à l'extérieur. Il y a très peu de sources intérieures dans la plupart des logements (tels que les photocopieurs).
En cas de forts pics d'ozone, les asthmatiques ou déficients respiratoires limiteront les activités physiques intenses à l'extérieur.*

Pour nos activités de plein air, soyons du matin ou du soir : les concentrations d'ozone sont surtout élevées l'après-midi, elles sont presque nulles la nuit.



En d'épisode de pollution, marcher plutôt que de courir !
Plus intensivement nous respirons, plus nos poumons sont exposés à l'ozone et d'autres polluants atmosphériques.



Pour en savoir



[Suivez les recommandations préfectorales](#)



www.air-rhonealpes.fr

